

Séance extraordinaire du 16 décembre 2024

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 16^e jour de décembre deux mille vingt-quatre (16-12-2024) à 20 h 04 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Mme Nancy Mignault, mairesse
Mme Line Bélanger, conseillère
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Guy St-Arnauld, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Paul Langevin, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à vingt heures quatre (20 h 04) sous la présidence de Mme Nancy Mignault, mairesse. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 2. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 474-2024 pour fixer les taux de taxation pour l'année financière 2025*
- 3. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 472-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 1 279 230 \$ pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la route des Pins*
- 4. Programme Emplois d'été Canada 2025 – Demande de subvention – Camp de jour*

Période de questions

- 5. Clôture de la séance*

2024-12-286

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jocelyn Isabelle, appuyé de Paul Langevin et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 16 décembre 2024

2. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 474-2024 pour fixer les taux de taxation pour l'année financière 2025

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès a adopté, lors de la séance extraordinaire précédente, par la résolution numéro 2024-12-283, les prévisions budgétaires 2025 totalisant 7 474 946 \$ en revenus et en dépenses;

2024-12-287

EN CONSÉQUENCE, Guy St-Arnauld donne avis de motion annonçant que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera le projet de Règlement numéro 474-2024 *fixant les taux de taxation pour l'année financière 2025*, et dépose ledit projet de règlement.

Le projet de règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.

3. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 472-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 1 279 230 \$ pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la route des Pins

2024-12-288

Nicolas Gauthier donne avis de motion annonçant que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera le projet de Règlement numéro 472-2024 *décrétant une dépense et un emprunt de 1 279 230 \$ pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la route des Pins*, et dépose ledit projet de règlement.

Le projet de règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.

4. Programme Emplois d'été Canada 2025 – Demande de subvention – Camp de jour

CONSIDÉRANT que le Camp de jour de Saint-Étienne-des-Grès est administré par l'entreprise Air en fête;

CONSIDÉRANT que la présence d'accompagnateurs au Camp de jour doit être prévue si nécessaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité est responsable de fournir ces accompagnateurs;

2024-12-289

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jocelyn Isabelle, appuyé de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice des loisirs à déposer, pour et au nom de la municipalité, une demande de subvention salariale dans le cadre du programme *Emplois d'été Canada 2025*, pour les postes de quatre (4) accompagnateurs du camp de jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 20 h 08;

Fin : 20 h 10.

5. Clôture de la séance

2024-12-290

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Paul Langevin, appuyé de Line Bélanger et résolu que la séance soit levée à 20 h 10.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 16 décembre 2024

Nancy Mignault,
Mairesse

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière
trésorière

Je, Nancy Mignault, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.